

Assemblée Générale 4 avril 2013

Rapport moral 2012

Agroécologie, fertilité et fertilisation raisonnée

Le Ministre en charge de l'agriculture a imprimé sa marque en lançant fin 2012 la plateforme « **Produisons autrement** » un projet agroécologique pour la France. L'initiative et l'innovation expérimentée par des groupes d'agriculteurs et leurs conseillers sont encouragées. La fertilité des sols et des écosystèmes cultivés est au cœur de l'approche agroécologique. Les choix techniques y sont appréhendés à l'échelle de la succession des cultures et des territoires qui portent des enjeux multiples pour la production, la biodiversité et la protection des ressources. L'agronomie occupe une place centrale dans les raisonnements de systèmes de production et d'itinéraires techniques.

Le COMIFER doit apporter sa contribution à l'élargissement des échelles de raisonnement.

Il ne s'agit plus seulement de raisonner les apports de fertilisants, au bon moment et à la bonne quantité, mais d'inclure plus fortement la composante biologique dans le raisonnement de la fertilité des systèmes de culture. L'organisation actuelle des groupes techniques permanents par élément nutritif ou par action (azote-soufre, PKMg, chaulage, PRO et épandage) n'est sans doute plus complètement adaptée. La transversalité nécessaire amène les groupes à se rapprocher et les Rencontres COMIFER-GEMAS tous les deux ans se révèlent indispensables pour réunir la communauté des agronomes dans les champs de l'enseignement, de la recherche, du conseil et de l'activité économique.

Au fil des rapports et des expertises, **la fertilisation raisonnée** s'affirme comme un puissant levier pour améliorer l'efficacité de l'usage des ressources (sols, eau, éléments nutritifs...) et pour développer le recyclage des effluents et déchets organiques. L'analyse cycle de vie (ACV) des productions agricoles place ainsi la fertilisation en particulier azotée en position déterminante pour l'amélioration des bilans environnementaux (AgriBalyse, projet ADEME-INRA-ARD).

L'accompagnement technique sur la méthode COMIFER Azote

La France a décidé de redéployer à la fois l'organisation et le contenu des programmes d'action dans le cadre de la Directive européenne sur les nitrates. Pour se conformer à l'exigence de la directive, elle a référencé la méthode COMIFER du calcul prévisionnel de la fertilisation azotée dans l'arrêté du 19 décembre 2011 portant sur le programme d'action national. Le nouveau guide méthodologique COMIFER sur cultures annuelles et prairies mis en ligne sur www.comifer.asso.fr a été actualisé en mars 2012.

La réalisation d'un calcul simplifié à partir de cette méthode demande de régionaliser certaines références en particulier sur les postes de fournitures d'azote du sol et des produits résiduels organiques. Ce travail est confié à des Groupes Régionaux d'Expertise Nitrate (GREN) qui ont été nommés par les préfets de région début 2012.

Le COMIFER et le RMT Fertilisation & Environnement ont constitué un groupe joint en 2011 qui a continué de se réunir en 2012 et 2013. Ce groupe a très tôt envisagé de proposer un accompagnement technique national pour dégager plus de cohérence entre les arrêtés régionaux fixant les règles de calcul et les références données par défaut et la méthode COMIFER.

Le COMIFER a signé le 26 décembre 2011 une convention avec le Ministère en charge de l'agriculture pour accompagner le travail technique des Groupes Régionaux d'Expertise Nitrate (GREN). Lancée le 15 mars 2012 par une journée organisée par le COMIFER et le RMT au Ministère de l'Agriculture qui a réuni 225 participants, l'action s'est poursuivie avec le recrutement d'une agronome encadrée par un comité de pilotage RMT-COMIFER qui s'est réuni plusieurs fois dans l'année 2012.

Le site du COMIFER s'est enrichi d'une partie Bilan Azote comportant le guide méthodologique, des fiches par culture, des valeurs de référence et un outil de calcul de la valeur moyenne de la minéralisation du sol selon des données d'une trentaine de postes météo. Ce travail se poursuivra en 2013 sur les produits résiduels organiques (PRO) et d'autres fiches culture. Une actualisation du guide méthodologique est prévue en 2013. Le COMIFER a organisé au SIMA de Villepinte, le 26 février 2013 une conférence publique sur le calcul de la fertilisation azotée faisant place aux témoignages de deux agriculteurs et de leur technicien. Vidéo et présentations sont sur le site www.comifer.asso.fr

L'organisation des 11èmes Rencontres COMIFER-GEMAS au Futuroscope de Poitiers

Temps fort de notre association tous les deux ans, ces rencontres servent de plate-forme d'échange de résultats et de nouvelles connaissances et aussi d'incubateur à de nouveaux projets de recherche et de développement.

L'appel à communication lancé au second semestre 2012 a remonté une cinquantaine de propositions permettant au Comité d'organisation de construire le projet de programme pour les 20 et 21 novembre 2013 au Futuroscope. La diffusion du programme définitif et l'ouverture des inscriptions sont prévus au printemps 2013. La relance d'un appel à posters ira jusqu'au mois de septembre avec un prix offert à la meilleure présentation.

La lettre électronique du COMIFER trois fois par an, est diffusée sur une base de plus de 1000 contacts. Celle-ci s'est élargie à la suite des manifestations organisées en 2011 et 2012. Cependant le nombre d'adhérents reste trop modeste pour une association comme la notre abordant un champ large de l'agronomie.

Merci à tous les adhérents du COMIFER et aux membres des groupes de travail, du comité d'organisation des rencontres et du Conseil d'administration qui ont fait la réussite des événements et publications en ligne de 2012. Mes meilleurs vœux pour les Rencontres COMIFER-GEMAS des 20 et 21 novembre 2013 au Futuroscope. Soyez nombreux à nous rejoindre.

Philippe EVEILLARD
Président du COMIFER

Depuis 1980, le COMIFER est le lieu d'échange et de concertation entre tous les acteurs de la fertilisation raisonnée. Il est le point de rencontre des projets menés dans le cadre des RMT et des

actions de recherche-développement financées par le CASDAR. Il a pour but principal de parfaire les méthodes de raisonnement de la fertilisation au service de l'agriculture et de la collectivité.